

Animateur référent

Elodie JOUANNEAU
ARVALIS
02.31.71.13.91
e.jouanneau@arvalisinstitutduvegetal.fr

Animateur suppléant

Cynthia TORRECILLAS
ARVALIS
02.32.07.07.40
c.torrecillas@arvalisinstitutduvegetal.fr

L'essentiel de la semaine

Cette semaine 36 parcelles de blé tendre et 7 parcelles d'orge d'hiver ont été observées, elles sont majoritairement situées dans l'Eure et en Seine-Maritime.

Les températures douces de la fin de la semaine dernière ont permis un bon développement des céréales. Cette semaine, les semis de blé tendre réalisés début octobre sont entre les stades 1 et 2 feuilles, pour les semis de mi-octobre (entre 10 et le 20 octobre), les stades s'étalent entre la levée et le stade 2 feuilles. La douceur a également été profitable à l'activité des limaces, sur 15 parcelles observées, on note des dégâts sur 6 parcelles avec des dégâts de l'ordre de 1 à 10% de plantes attaquées à l'exception d'une parcelle dans l'Orne qui présente 100% de plantes atteintes, pour cette parcelle le seuil de nuisibilité est dépassé. Des pucerons d'automne sont également observés dans 4 parcelles, 1 à 2% de plantes sont porteuses, le seuil de nuisibilité n'est donc pas atteint. Pour la première fois, une cicadelle a été piégée dans une parcelle située dans l'Eure.

Du côté des orges d'hiver, les stades ont bien avancé pour les semis des deux premières décades d'octobre. La présence de limaces est signalée dans 6 parcelles du réseau, 1 à 5% de plantes sont attaquées. 4 parcelles présentent des pucerons, 4% de plantes sont porteuses. Aucune cicadelle n'a été piégée.

La vigilance est de mise vis-à-vis des attaques de limaces, les conditions pluvieuses annoncées dans les prochains jours seront favorables alors que les céréales sont à un stade sensible. En revanche, l'activité des pucerons sera perturbée si les pluies annoncées ont lieu.

⇒ **Retrouvez les seuils de nuisibilité à la fin du bulletin.**

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

**BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture**

Abonnez-vous sur

www.chambre-agriculture-normandie.fr

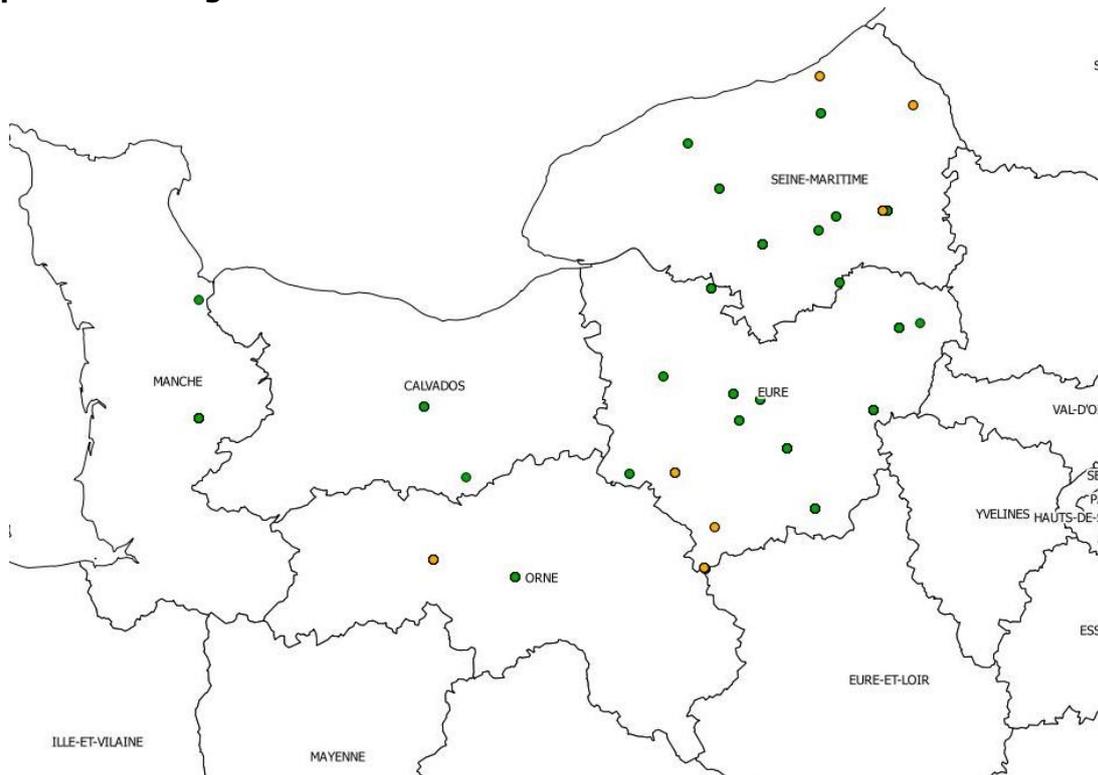
Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.



Observations de la semaine

Observations réalisées en début de semaine sur :

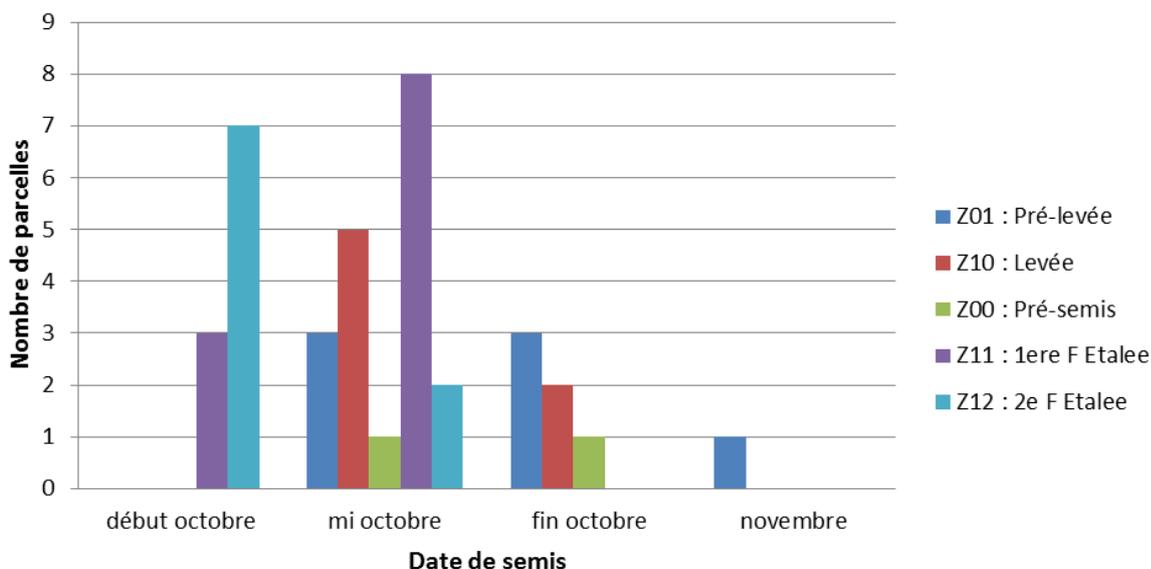
- 36 parcelles fixes de blé tendre d'hiver.
- 7 parcelles d'orge d'hiver ont été observées cette semaine



Répartition des parcelles observées : en vert les parcelles de blé tendre d'hiver, en orange les parcelles d'orge d'hiver.

Stades des parcelles de blé tendre d'hiver

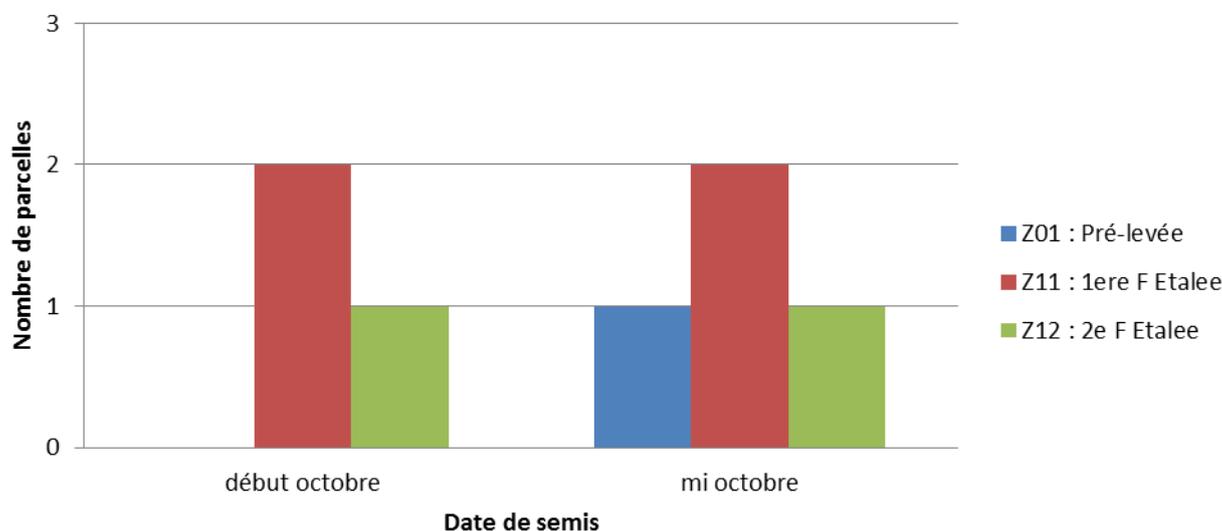
Répartition des parcelles de blé tendre d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Les parcelles semées début octobre sont entre les stades 1 et 2 feuilles étalées, les semis de fin octobre sont en cours de levée.

Stades des parcelles d'orge d'hiver

Répartition des parcelles d'orge d'hiver en fonction du stade et de la date de semis



Sur les 7 parcelles observées cette semaine, la majorité des parcelles sont entre les stades 1 et 2 feuilles.

Ravageurs du blé tendre

Limaces : sur 15 parcelles observées, 6 parcelles présentent des dégâts de limaces avec 1 à 100% de plantes atteintes.

Cicadelles : sur 5 parcelles équipées de pièges, dans une parcelle, il a été piégé une cicadelle dans le département de l'Eure.

Pucerons d'automne : sur 12 parcelles observées, des pucerons sont observés dans 4 parcelles, 1 à 2 % des plantes sont porteuses.

Campagnols : une parcelle en Seine-Maritime présente des traces de présence de campagnols.

Mulots : la présence de mulots est signalée dans une parcelle.

Ravageurs de l'orge

Limaces : toutes les parcelles observées présentent des dégâts de limaces, à l'exception d'une seule. On note entre 1 à 5% de plantes atteintes.

Cicadelles : aucune cicadelle n'a été piégée cette semaine.

Pucerons d'automne : sur 4 parcelles observées, une parcelle présente des pucerons, 4% de plantes sont porteuses.

Campagnols : aucun signalement cette semaine.

Mulots : aucun signalement cette semaine.

Seuils de nuisibilité

Limaces

En grandes cultures, les espèces de limaces rencontrées sont essentiellement la limace grise (*Deroceras reticulatum*) et parfois la limace noire (*Arion hortensis*).

Les céréales sont sensibles aux limaces de la levée jusqu'au stade 2-3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de culture abondants.

Avant la levée, le suivi des populations peut être assuré par un piégeage (4 pièges de 0.25 m² par parcelle, à relever régulièrement). Le seuil de nuisibilité se situe au-delà de 16 à 20 limaces piégées / m² en une nuit.

A partir de la levée, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque plus de 20 % des plantules de la céréale affichent des attaques de limaces.



Piège à limaces, face aluminium visible
(photo D. Simonneau)



Plantules effilochées par les limaces
(photo E. Masson)

Pucerons d'automne

Le seuil de nuisibilité est atteint quand le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron atteint ou dépasse 10 %.

Ou lorsque les pucerons séjournent depuis plus de 10 jours dans la parcelle.

Privilégier l'observation pendant les heures chaudes de la journée (pour que les pucerons soient sortis du collet des plantules où ils descendent lorsqu'il fait frais, les rendant peu visibles).

Cicadelles

Le seuil de nuisibilité évalué par captures sur piège jaune englué, est fixé à plus de 30 captures hebdomadaires.